

**AMO pour la réalisation d'études de programmes d'infrastructures de voiries
et d'aménagements d'espaces publics**

PROGRAMME RUE DE PESSAC ET COSTEDOAT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 JUILLET 2014

Noms	Fonction	Collectivité/Service	Tél :	Mail :	P	NP
Erica Lay	Chef de projet	CUB DT Bordeaux		elay@cu-bordeaux.fr	X	
Barthélémy Filloux		CUB DT Bordeaux		bfilloux@cu-bordeaux.fr	X	
Christophe Libault Frédéric defives	Architecte Urbaniste Urbaniste	NECHTAN	05 56 24 70 70	nechtan@free.fr	X X	
Philippe Clugnac	Ingénieur VRD	Via Ingénierie	05 56 96 58 91	via.ingenierie@wanadoo.fr	X	
Valéry Brandéla Laurie Delacour Caterina orsecci	Paysagiste Urbaniste	OOK Paysage & Urbanisme	05 56 96 61 16	vbrandela@ook-paysagistes.com contact@ook-paysagistes.com	 X X	

Objet de la réunion :

Visite préalable de la rue de Pessac et rue Costedoat, en vue de reconnaître le périmètre d'étude, et de mettre l'accent sur les problématiques particulières de circulation.

Compte rendu :

Il s'agit avant tout d'améliorer les déplacements sur cet axe principal de liaison entre l'Ouest de l'agglomération et le centre de Bordeaux. On devra privilégier les déplacements de bus, les déplacements vélos et les déplacements piétons. Le maintien ou non de stationnements longitudinaux constituera une variable entre les scénarii. L'ensemble des données et études récentes (étude SDOM pour le pôle mobilité de la CUB avec hypothèses d'itinéraires et arrêts bus) sera communiqué à l'équipe d'étude pour « nourrir » et argumenter les scénarii proposés.

1- Parcours et observations émises :

○ Limite du périmètre d'étude barrière de Pessac :

- Une étude de la direction territoriale est en cours sur le Carrefour de la Barrière de Pessac, qui ne fait donc pas partie du périmètre d'étude, mais sera remise à l'équipe pour information. L'équipe analysera l'étude en cours pour définir la limite précise du périmètre.

○ Notre Dame des Anges :

- Le parvis et la traversée piétonne ont été réalisés après une étude de 2007.

○ Carrefour Rue de Landiras :

- Carrefour accidentogène. Nouvel aménagement réalisé en 2011. Il y a moins d'accident aujourd'hui, mais il y en a toujours beaucoup (impliquant voitures, motos, cyclistes et piétons.). Il s'agit d'accidents graves.

- La rue de Treuil est en zone 30. On y trouve la sortie du Lycée public Magendie. La boulangerie se trouvant sur le carrefour, de nombreux lycéens l'empruntent.
- Cf scénario + envisager sens unique sur une partie de la rue pour réduire le nombre d'accidents (en effet, de nombreux véhicules tournent pour prendre la rue Landiras, croisant ainsi le flux inverse). Scénarios à affiner en fonction des comptages.
- Raisonnement par sections à mettre en place sans oublier une réflexion générale sur la circulation du quartier.
- Après le carrefour, les commerces réapparaissent.
- Identifier l'âge des gens qui fréquentent le quartier pour cibler les besoins. Une largeur de trottoir de 1.20 m est elle suffisante ?
- La rue présente de nombreux garages (mais certaines maisons semblent ne pas en avoir). Mise en place de stationnement payant en journée pour limiter les stationnements dans cette rue étroite.
- Les bus circulant dans cette partie de la rue de Pessac sont les lignes 4, 8 et 11. Les lignes 4 et 8 sont structurantes.

o Rue Pierre Duhem :

- En lien avec la Rue Saint Genès. Le profil de voirie intègre 1 voie + 1 bande de stationnement + 1 bande cyclable (sens inverse du flux de circulation).

o Place Amédée Larrieu :

- Place centrale ayant de chaque côté une voie en sens unique (même sens – flux entrant depuis Meriadeck sur la rue de Pessac). Réfléchir à la possibilité de changer les sens d'une des deux rues en direction de Mériadeck.
- La rue de Lamourous est en sens unique (flux sortant) et constitue une « petite rocade » en direction de la gare.

o Rue de Navarre, Rue des Gants :

- Trottoirs minuscules ≤1m.
- Dans cette zone, on trouve aussi de jolies impasses.

o Carrefour Costedoat :

- Profil de voirie large : Trottoir + stationnement + 2 voies en sens unique (dont 1 tourne à gauche) + bande cyclable + 1 voie même sens (tourne à droite) + trottoir.
- La bande cyclable est donc entre deux voies de circulation.
- La rue Costedoat était-elle en double sens avant l'étude ? La mise en sens unique et le changement du lieu de passage du bus seraient dus à une maison en péril.

o Cours Aristide Briand :

- Cours à forte circulation, en double sens. Si la rue Costedoat est mise en double sens, quelle insertion possible ?

2- Exploration de scénarios d'aménagement à partir d'hypothèses de circulation :

Les études préalables de la CUB conduisent à explorer au moins quatre scénarii.

- 2-1 Scénario 1 : double sens en totalité et bandes cyclables unidirectionnelles

- Les rues de Pessac et de Costedoat sont en double sens.
- Le stationnement est supprimé entre la rue Treuil et le Cours Aristide Briand.
- Pour les vélos, mise en place d'une bande cyclable dans les deux sens (1.5m + 1.5m + trottoir).
- Sécurisation du carrefour Treuils/Landiras/Audeguil/Pessac.

- 2-2 Scénario 2 : sens unique entrant à partir de la rue des treuils et piste cyclable bidirectionnelle sur trottoir

- Mise à sens unique entrant de la rue de Pessac entre la Rue des Treuils et rue Costedoat

- Conservation du stationnement latéral.
- Pour les vélos, mise en place d'une bande cyclable bidirectionnelle sur trottoir (2.5m + 1.5m).

- 2-3 Scénario 3 : sens unique entrant à partir de la rue des treuils

- Mise à sens unique entrant de la rue de Pessac entre la Rue des Treuils et la Rue Saint Genès.
- La rue Costedoat doit elle être mise en double sens ?
- Le bus 4 pourrait emprunter la rue de Pessac à l'aller comme au retour et le bus 11 pourrait emprunter les rues Costedoat, Saint Genès et Treuil au retour pour récupérer l'itinéraire.

- 2-4 Scénario 4 : accessibilité simple des arrêts de bus

- Pas de changement sur les sens de voirie.
- Réaliser l'accessibilité aux arrêts de bus (sur le modèle du Cours de la Somme, quai de bus de 2.50 m de large).

3- documents à transmettre :

- relevés topographiques
- Etude de la Direction Territoriale en cours sur le carrefour Barrière de Pessac
- Etude sur la rue Costedoat (mise en double sens ?)
- Relevé des accidents + circonstances sur le carrefour rue de Landiras
- Plans des scénarii SDODM

4- prochaine réunion :

à définir